

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 05/09/2019

Cette assemblée générale extraordinaire s'est tenue en téléconférence telle que prévue dans les statuts. L'assemblée générale est ouverte à 18h30.

Présents.

- Grégoire Leclercq
- Frédérique David
- Kathryn Smyth
- Adrian Brown
- Laetitia Vanoye

Représentés

- Aude Baranowski absente a donné pouvoir à Kathryn Smyth
- Nathalie Parmantier absente a donné pouvoir à Frédérique David

Absents

- Stéphanie Guainebé absente

Monsieur Grégoire LECLERCQ préside l'assemblée en sa qualité de Président de l'association. Il désigne comme secrétaire Mme Kathryn Smyth.

La feuille de présence, arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, permet de constater que les membres présents ou représentés possèdent plus de la moitié des voix. L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut ainsi valablement délibérer.

Ordre du jour

- Démission de Kathryn Smyth du poste de secrétaire général
- Proposition de nomination d'Adrian Brown en son remplacement
- Le transfert du compte bancaire de la fédération
- Election d'une nouvelle administratrice
- Modification du règlement intérieur

Démission d'un membre du bureau

Madame Kathryn Smyth a souhaité présenter sa démission du bureau de l'association. Elle occupait le poste de secrétaire générale. Elle reste membre du conseil d'administration. Cette démission a été acceptée par email par le président le 05/09/2019.

Il est ensuite procédé au vote des résolutions.

Première résolution : Election d'un nouveau membre du bureau

Monsieur Adrian Brown a souhaité se présenter au poste de secrétaire générale. Sa candidature est argumentée. Monsieur Brown est élu au poste de secrétaire générale.

Résolution adoptée à l'unanimité des présents

Seconde résolution : modification de la domiciliation du compte bancaire

La FNAE souhaite déménager son siège de la Société Générale Agence de Rambouillet vers l'agence de Nantes Zola, pour plus de facilité.

Résolution adoptée à l'unanimité des présents

Troisième résolution : modification du conseil

Les statuts permettent un conseil d'administration de 9 membres. Une place n'est donc pas pourvue. La candidature de Mélanie Demeraux qui représente en local la fédération au sein de l'IRCPSTI de Bretagne a été retenue. Mélanie argumente sa candidature. Il est procédé à son élection.

Résolution adoptée à l'unanimité des présents

Dernière résolution : modification du règlement intérieur

La FNAE rencontre des difficultés avec certaines personnes qui ne payent pas leur adhésion au bout de quelques mensualités. Il est proposé de réagir en cas de retard ou de non-paiement des cotisations mensuelles. Cette phase serait ajoutée : « En cas de retard de paiement, la cotisation est due en totalité et la facilité de paiement disparaît ; un processus de recouvrement simplifié sera lancé contre l'adhérent ».

Résolution adoptée à l'unanimité des présents

L'assemblée générale des membres délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes à l'effet de procéder aux formalités légales nécessaires et aux modifications sur le site Web de la FNAE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Mr Grégoire LECLERCQ

LE Secrétaire
Mr Adrian Brown



La trésorière
Mme Frédérique DAVID

